



Récupérer un prêt suite à un décès

Par **la grande cricri**, le **06/06/2017 à 15:09**

Bonjour,rnrnMa maman, avant de mourir, m'a avoué qu'elle avait prêté 2500 euros à une voisine et qu'elle voulait les récupérer.rnElle n'en a pas eu le temps; elle est décédée fin mars.rnJ'ai retrouvé une preuve qu'elle avait retiré 2500 euros, c'est elle qui l'a emmené, ma maman était très malade...rnCette personne a dit à ma tante par sms qu'elle nous rendrait 1600 euros en une seule fois, je n'ai toujours rien reçu, qu'est ce que je peux faire?rnrnMerci

Par **Visiteur**, le **06/06/2017 à 17:45**

Bonjour,rn... faire signer à cette personne une reconnaissance de dette, avec une date limite.